



Reforestation et pratiques de cuisson durable autour des aires protégées des Monts Bamboutos

| | |
|--------------------------------------|---|
| Pays | Cameroun |
| Bénéficiaire | ACREST (African Centre for Renewable Energy and Sustainable Technology) |
| Montant total du projet | 58 386 € |
| Montant de la subvention FFEM | 35 000 € (60%) |
| Partenaires financiers | ACREST (18 660 €) et Université de Purdue (4 726 €) |
| Durée du projet | 18 mois |
| Signature de la convention | 18 mars 2015 |

Contexte

La réserve protégée des Monts Bamboutos (222 ha, culminant à 2 670 m) est située dans la région de l'Ouest du Cameroun. C'est une région volcanique très fertile, qui approvisionne en légumes tout le pays et constitue le château d'eau de quelques-unes des villes les plus peuplées du pays. Longtemps connue pour ses belles forêts tropicales humides de montagnes, la réserve et sa périphérie ont été réduites à une zone semi-aride à cause de la déforestation provoquée par la surexploitation du bois de chauffe, les pratiques agricoles et pastorales néfastes et l'utilisation de foyers traditionnels inefficaces.

Objectifs

ACREST, ONG spécialisée dans les énergies renouvelables, formée par la GIZ, souhaite mettre en œuvre un projet de production de foyers améliorés qui devrait empêcher la consommation de 275 t de bois et donc permettre de sauvegarder environ 20 ha de forêt/an ; par ailleurs des essences forestières locales seront plantées pour reboiser 10% du couvert végétal (la surface forestière directement concernée par le projet étant de 222 ha). Le projet touchera directement 6 villages (2 000 ménages, pour un total d'environ 12 000 personnes) dans un rayon de 15 km autour de l'aire protégée.

Principales activités

Les principales réalisations du projet sont :

Reboisement des Monts Bamboutos

- 6 séances de consultations sont menées au sein des communautés pour connaître les essences rares et menacées (dont le *Prunus africana*, *Pygeum africana* et autres) et au moins 20 kg de graines de ces espèces sont récoltés en forêt ;
- Un code de conduite pour la protection des espèces d'arbres menacées est élaboré conjointement avec le Ministère de l'Environnement, le Ministère des Forêts et de Faune et la Préfecture et adopté par les représentants locaux de ces entités ;
- Une loi traditionnelle est développée pour la protection des différentes zones importantes pour les ressources hydriques et approuvée localement par décret coutumier ;



- Un document autorisant le projet à planter les arbres dans le domaine de l'état est rédigé et document approuvé par le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Batcham ou se situe le projet ;
- Deux pépinières de 40 000 plants d'arbres à croissance rapide 30% de Calliandra calothyrsus pour le bois de feu et la nutrition animale, 20% de raphia à planter sur les versants des collines ; 20% d'une essence à déterminer y compris les bambous de chine pour le bois de feu et les planches, 10 % de cyprès et pin pour les planches, 10% d'acacias et d'arbres aux propriétés médicinales (10% de Pygeum Africana, prunus) ;
- 4 zones importantes pour les ressources hydriques (zones de captage d'eau) sont protégées grâce à la plantation de 40 000 plants de Calliandra calothyrsus, d'arbres fruitiers (avocatier, colatiers, etc.) et de raphia sur 20 ha ;
- 20 leaders (présidents d'associations locales) sont formés pendant 3 jours aux méthodes de protection de la forêt de façon à promouvoir eux-mêmes ces enseignements au sein de leurs communautés et aussi à protéger les zones reboisées contre toutes invasions (éleveurs, cultivateurs et animaux) et le protéger contre d'autres éventuelles dégradations ;

Promotion des foyers améliorés

- 2 500 foyers améliorés en argile solidifiée (d'une durée de 4 ans) sont construits et au moins 2 300 sont vendus dans 15 points de ventes des foyers améliorés situés principalement dans la région de l'ouest et dans les grandes villes du Cameroun (Bamenda, Douala et Yaoundé) ;
- 10 campagnes de sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés en lien avec la conservation de la biodiversité sont organisées dans les villages (Bangang, Bamock, Balatchi, Bafou, Batcham et Balevin) les jours du marché et pendant les fêtes traditionnelles ; des plaques publicitaires sont installées dans les villages ; des brochures sont distribuées aux populations etc. ;

Education environnementale

- 6 séances d'éducation environnementale sont organisées dans 6 collèges et lycées des 6 villages réunissant 500 élèves en moyenne par séance sur les thèmes de protection et gestion durable de l'environnement à travers l'utilisation des foyers améliorés, le reboisement et la protection des zones de captages d'eau.

A noter que le projet a bénéficié d'un appui d'Initiatives Développement selon les suggestions du Comité de sélection du PPI. Des conseils ont été prodigués afin d'augmenter la production actuelle de 50 foyers/semaine. Entre autres, l'appui d'ID se concrétise dans la promotion des foyers en zone urbaine et pas nécessairement autour de la zone du projet, pour créer des revenus et garantir la durabilité du projet. En effet, les gens des villes sont beaucoup plus conscients de ce que représente l'utilisation du bois en termes de coûts, alors qu'en zone rurale le bois est souvent collecté gratuitement dans la forêt.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Vincent Kitio

info.acrest@gmail.com